

Contexte

Le début de l'année civile confirme les orientations néo-libérales des mesures économiques et sociales du gouvernement Philippe. Les effets de la Loi Travail XXL se font sentir à travers le recours croissant aux ruptures conventionnelles collectives. Si la courbe du chômage commence à s'inverser, elle ne doit pas masquer l'augmentation de la précarité, ainsi que l'enracinement du chômage de longue durée. La réforme de l'assurance chômage devrait s'inscrire dans la même logique de dénaturation des protections collectives. A côtés des actes, les paroles sont toutes aussi révélatrices de la vision du monde du gouvernement et des députés de LREM à l'image des déclarations, une nouvelle fois, stigmatisantes envers les chômeurs. Le gouvernement accentue également une pratique autoritaire du pouvoir, en démantelant bon nombre d'acquis sociaux, sans aucune considération, notamment, pour les organisations syndicales.

Destructions d'abris, reconduites à la frontière de mineurs en pleine montagne, circulaire Collomb de décembre qui donne les moyens de « trier » les migrants etc., le président de la République et le gouvernement ont pris des décisions qui les font tomber toujours plus bas dans l'ignominie envers les réfugiés, les éloignant toujours un peu plus des idéaux humanistes dont ils prétendent se réclamer. Le SNES-FSU participera aux actions de solidarités, avec la FSU et ses partenaires. Dans le domaine sécuritaire, la constitutionnalisation de l'état d'urgence est très inquiétante. Alors qu'il est clair que ces mesures ne permettent pas de lutter plus efficacement contre le terrorisme, il apparaît que la pérennisation de ces mesures attentatoires aux droits fondamentaux a pour objectif principal de restreindre les libertés, en particulier de celles et ceux qui s'opposent aux politiques actuelles.

Emmanuel Macron s'est aussi posé en ardent défenseur de l'égalité hommes-femmes, en la décrétant même grande cause nationale du quinquennat, mais en continuant à y consacrer un budget dérisoire. La lutte contre le harcèlement sexuel et l'ensemble des violences faites aux femmes, dans un moment pourtant très propice, ne se voit pas renforcée. Dans le domaine de l'éducation, cette lutte pour l'égalité doit être menée de manière déterminée, le SNES-FSU y prendra toute sa part.

Dans une société où le paysage politique peine à se restructurer, où les forces sociales restent, pour l'instant, peu audibles et où le rythme soutenu des annonces laisse peu de place à l'analyse et l'action, le SNES-FSU doit poursuivre et amplifier sa démarche de déconstruction des fausses évidences économiques et sociales, qui font obstacle à la prise de conscience de l'existence bien réelles d'alternatives économiques.

Plan Etudiants/Réforme du bac/réforme du lycée

La mise en place du ParcoursSup confirme jour après jour : la logique sous-jacente de ces nouvelles procédures d'accès à l'enseignement du supérieur : il ne s'agit pas d'orientation, mais bien de sélection et de tri social. Derrière les mesures qui servent de paravent médiatique (nomination de deux professeurs principaux par classe), plusieurs points de ParcoursSup vont en réalité contribuer à barrer la route du supérieur aux élèves, notamment des milieux les plus défavorisés. Les attendus nationaux sont un premier élément de sélection, notamment lorsqu'ils renvoient à des activités extra-scolaires marquées socialement. La non-hiérarchie des vœux va conduire à l'augmentation des files d'attentes dont les principaux perdants vont être les élèves les plus fragiles. La disparition du critère de priorité géographique, notamment pour les vœux groupés, peut conduire certains élèves à renoncer à des filières, du fait de la contrainte de transport et de logement. Le délai de réponse, notamment à partir de la fin du mois de juin et tout au long de l'été (pendant lequel il est parfois réduit à une journée !) va mettre en difficulté de nombreux élèves. La mise en place précipitée de ParcoursSup revient à changer les règles de l'orientation en cours d'année ce qui déstabilise les élèves et leurs familles. Et surtout, alors que les Recteurs ont la main sur les capacités d'accueil, tout indique que les créations de places seront largement insuffisantes pour faire face à l'arrivée d'une cohorte encore plus nombreuse que l'an dernier. A titre d'exemple, dans l'académie de Versailles, en STAPS, seuls deux sites (Nanterre et Orsay) voient le nombre de place augmenter, légèrement. En instrumentalisant les chiffres (faux) de l'échec en 1^{ère} année de licence, le gouvernement nie aux élèves le droit de se tromper, comme s'il était évident de connaître son avenir à 18 ans.

Si le détail des conclusions du rapport Mathiot sur la réforme du bac (et du lycée) ne sont pas encore connus, encore moins les arbitrages de JM Blanquer, quelques lignes directrices sont en réalité annoncées depuis juin dernier (campagne électorale d'E.Macron, annonces de JM Blanquer en juin et en septembre). Diminution du

nombre d'épreuves, recours au contrôle continu, mise en place d'un lycée modulaire, annualisation des services. L'arrière-plan est aussi connu : l'Education Nationale va devoir contribuer à la suppression de 120000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat. La réforme du lycée, et notamment la réduction des horaires disciplinaires est un moyen pour le gouvernement d'y parvenir, à l'image de la logique qui a commandé la réforme du collège. Le SNES-FSU ne peut être prisonnier du calendrier de négociations, conçu aussi pour freiner la mobilisation.

Plan d'action ParcoursSup

Alors que la mobilisation s'organise dans les universités (refus de transmettre les attendus définis localement), le SNES-FSU doit amplifier sa campagne en développant le plan d'action suivant :

- **Distribution de tracts aux élèves et à leurs familles à l'occasion des salons de l'orientation et des journées portes ouvertes (universités, IUT, lycées)**
- **Informations aux parents : réunions, tractage à l'occasion des réunions de présentation de ParcoursSup etc**
- **Signature de l'appel de l'ASES (association des sociologues de l'enseignement supérieur) « la sélection n'est pas la solution » et popularisation de cette pétition**
- **Appel à ne pas empêcher l'accès à l'université à l'occasion des conseils de classe du 2eme trimestre**

Plan d'action réforme du bac et du lycée

La campagne sur le bac doit donc être amplifiée :

- **Diffusion des analyses du SNES-FSU, en contrepoint des annonces médiatiques très relayées : HIS, stage, tournées d'établissements avec le matériel nécessaire (8 pages sur le bac, tracts etc.). Les propositions du SNES-FSU seront aussi largement présentées.**
- **Inclure les personnels de collèges dans cette campagne, en mettant en avant un argument supplémentaire : dans le cadre d'un lycée modulaire, qui individualise et enferme les élèves dans des choix pré-déterminés (à l'opposé de l'image de liberté vendue par les promoteurs du lycée modulaire), la responsabilité qui pèsera sur les PP de 3eme sera particulièrement importante, et même encore davantage au regard de l'articulation entre la réforme du lycée et ParcoursSup, qui renvoie le choix d'une filière post-bac au début de la scolarité en 2de.**

Toutes ces initiatives doivent permettre de préparer la 1ère étape que sera la journée d'action, dans le champ du 2d degré, du mercredi 7 février.

La section académique appelle les personnels, les élèves, les parents à se rassembler le 7/02, à partir de 14h, à proximité du Ministère (lieu précisé ultérieurement) pour

- **dénoncer la logique de ParcoursSup (sélection plutôt qu'orientation) et exiger des moyens à la hauteur des besoins. Un préavis de grève sera déposé. Des contacts seront pris avec le SNESUP, les syndicats lycéens et étudiants, ainsi que les autres organisations syndicales.**
- **permettre d'exprimer le fort attachement des personnels à un bac, premier grade universitaire, aux épreuves nationales, terminales et anonymes, et à dénoncer, si elles se confirment, les propositions du rapport Mathiot.**
- **dénoncer les conditions de rentrée, qui devraient être particulièrement dégradées en collège**

Ce rassemblement sera organisé pour permettre de nombreux témoignages et actions (happening etc).

Le SNES-FSU devra mettre rapidement en débat les suites de l'action au niveau national.

Rentrée 2018

L'académie de Versailles se voit dotée de 206 ETP supplémentaires. Cette augmentation est deux fois moins importante que pour la rentrée 2017, avec une augmentation du nombre d'élèves toujours importante et à peu près constante par rapport à l'an dernier. Dans le détail de la répartition entre les collèges et les lycées se dessinent les objectifs de la politique éducative de JM Blanquer. Ainsi, en collège, alors que l'augmentation du nombre d'élèves est importante (+5206 élèves), le nombre d'heures poste n'augmente quasiment pas (+0,31%), en revanche, le nombre d'HSA connaît une augmentation jamais vue en 10 ans : + 16%. Pour l'Administration, il s'agit de compenser les effets de la suppression des emplois de stagiaires, preuve qu'elle n'est pas sans effet, contrairement à ce qui est annoncé par le Ministre. En lycée, les tendances sont les mêmes : si l'augmentation du nombre d'élèves est un moins marquée en raison de la sortie du lycée de la génération du baby-boom (+828

élèves), le nombre d'heures poste n'augmente presque pas (volonté rectorale de ne pas créer de postes avant la réforme du lycée), tandis que le nombre d'HSA est en nette hausse (+3,47%). Les dotations départementales des collèges et des lycées suivent la même tendance. En définitive, ces chiffres illustrent la volonté ministérielle de ne pas faire dans la « quantitatif », autrement dit, de ne pas doter l'académie et les établissements de moyen à la hauteur des besoins.

Dans les établissements, cela devrait se traduire par une augmentation du nombre d'élèves par classe, des remises en cause des dédoublements ou de certaines options. Par ailleurs, sans surprise, avec l'augmentation vertigineuse du nombre d'HSA, notamment en collège, JM Blanquer réactive le mythe sarkozyste du « travailler plus pour gagner plus ».

Afin de faire de la préparation de la rentrée, un temps fort de la mobilisation dans le champ éducatif, la section académique développera le plan d'action suivant :

- **Développement du lien avec les S1 à l'occasion du GT et du CTSD DGH : relais des insuffisances de DGH ou des oublis dans les prévisions d'effectifs**
- **Appel à voter contre les répartitions des DGH dès lors qu'elles ne permettent pas de couvrir les besoins**
- **Appel à mener les actions permettant d'obtenir des moyens supplémentaires : établissement des revendications locales (dédoublements, création de divisions), grève, audience dans les DSDEN, action avec les parents etc. Ces actions seront soutenues, relayées et coordonnées par la section académique et les sections départementales.**
- **Mener une campagne contre les HSA : pétition de refus des HSA relayée dans les établissements puis dans les CTSD pour obtenir des créations de postes, éléments permettant de pointer les faux-semblants des HSA en matière de revalorisation salariale (en lien avec la préparation de l'action Fonction Publique du mois de mars, sur les salaires)**

Depuis plusieurs années, s'abritant derrière l'excuse d'un calendrier de préparation de rentrée soit-disant trop resserré, des chefs d'établissements, soutenus par leur hiérarchie, n'attendent pas que les instances départementales soient tenues pour communiquer les DGH. Cette année, des chiffres ont même été communiqués avant le CTA. **Les représentants de la FSU interviendront lors du CTA, du CTSD pour exiger le respect des instances représentatives, et appellera les S1 à la plus grande vigilance sur le calendrier local de préparation de rentrée.**

Collège

L'analyse de la carte des langues académique confirme le retour en grâce des bilangues, déjà esquissée l'an dernier, après le faux procès qui leur avait été fait dans le cadre de la réforme du collège. A la demande du SNES-FSU, une carte académique des enseignements facultatifs a été présentée. 135 enseignements facultatifs LCE (langues et cultures européennes) sont implantés dans les collèges de l'académie. L'analyse de leur répartition géographique montre que les établissements de l'Education Prioritaire sont restés à l'écart de ce dispositif, qui à l'inverse, se retrouve dans de nombreuses villes très favorisées de l'académie. L'organisation est extrêmement variable d'un établissement à un autre (niveaux concernés sur le cycle 4, horaire). Cela contribue à accroître les inégalités entre les collèges. De plus en plus de dispositifs sont renvoyés vers la marge de l'établissement (LCA, sections sportives, bilangues, LCE etc), en plus de dédoublements. Le SNES-FSU a exigé en groupe de travail un cadrage académique et des dotations fléchées. Les nouvelles modalités d'attribution du DNB (note du 22.12.2017) donnent toujours un poids démesuré au bilan de fin de cycle 4, affaiblissant la dimension nationale du DNB. Les pressions sur les modalités d'évaluation se poursuivent, remettant en cause la liberté pédagogique des enseignants.

Fonction Publique

Edouard Philippe a confirmé que le plan d'action gouvernemental pour la réforme de l'Etat serait présenté en avril. L'objectif annoncé de baisse de la dépense publique de 3 points de PIB commence à se traduire par quelques pistes concrètes puisque le Premier Ministre n'exclut pas des transferts des collectivités « au secteur privé, voire des abandons de missions ». Il s'agit donc bien d'affaiblir durablement les services publics, et donc la notion même de solidarité publique.

Les agents de la Fonction Publique subissent le même traitement : les mesures salariales entrées en vigueur au 1/01/2018 sont parfois synonymes de baisse de salaire, et en tout état de cause traduisent la volonté, à la fois pour des raisons économiques et idéologiques, de déconsidérer les services publics et les fonctionnaires. Jour de carence, gel du point d'indice, report du PPCR d'un an...ces mesures sont particulièrement injustes et relèvent

d'une forme de provocation, par exemple quand le gouvernement multiplie les messages incitant à ne pas envoyer les enfants malades à l'école pendant l'épidémie de grippe tout en rétablissant le jour de carence pour les fonctionnaires. L'augmentation de la CSG, dont la compensation ne permet en rien une préservation du pouvoir d'achat, ouvre la porte à une modification dangereuse du financement de la protection sociale. L'annonce d'un report de la réforme des retraites d'un an n'est pas un recul du gouvernement. Le SNES-FSU utilisera cette période pour expliciter les logiques dangereuses pour les fonctionnaires d'un système par points.

La journée du 10 octobre paraît désormais bien loin. **Il est donc nécessaire de construire dès maintenant une nouvelle campagne sur les salaires et les carrières dans la perspective d'une grève au mois de mars. Cette campagne s'appuiera notamment sur des éléments désormais concrets sur les fiches de paie (jour de carence, effets des reports du PPCR, de la hausse de la CSG et de l'augmentation de la retenue pour pension etc), en faisant le lien avec les conditions de rentrée, notamment la hausse importante des HSA, qui ne représente en rien une revalorisation.** Cette grève sera travaillée dans l'arc syndical le plus large possible mais cette nécessaire recherche de l'unité syndicale ne doit pas faire obstacle à la tenue de cette journée de grève.

En Ile de France, le Forum de l'Action Publique se tiendra les jeudi 8 et 9 février. La section académique estime nécessaire d'y porter la voix des personnels. Elle appelle à participer aux actions initiées par la FSU régionale : rassemblement sur les lieux du Forum, distribution de tracts.

Examens : bac (calendrier) – DNB (rémunération)

Le SNES Versailles a rencontré le directeur du SIEC pour faire le bilan de la session 2017 des examens et porter les revendications des personnels pour la session 2018. Pour le baccalauréat, l'exigence d'un calendrier permettant des délais de corrections respectueux des conditions de travail des personnels a été rappelée. Cette question revêt une importance particulière alors que la cohorte la plus nombreuse du baby-boom des années 2000 passe le bac cette année. L'accent a notamment été mis sur la philosophie et l'EAF, en s'appuyant, pour cette dernière, sur l'avis du CHSCT-M. Des réponses seront apportées au printemps, et la section académique interviendra et mobilisera les personnels en cas de calendrier particulièrement contraignant.

Le directeur du SIEC a également annoncé que les correcteurs des copies de Technologie/Sciences Physiques/SVT seraient rémunérés à hauteur de la moitié de l'indemnité prévue. Cette pratique était déjà en cours dans d'autres académies lors de la session 2017. Elle est la conséquence de la volonté de l'administration de faire composer les élèves sur une seule copie pour les deux disciplines de l'épreuve de « sciences ». Le SIEC applique désormais la règle nationale « une épreuve, une copie, une indemnité ». Cette décision pose deux problèmes majeurs : d'une part, elle dénote un réel mépris pour le travail fait par les enseignants mobilisés, d'autre part, elle représente un pas de plus vers l'EIST : ne pas séparer les deux copies et rendre la correction possible par les enseignants, quelle que soit leur discipline de recrutement.

La CAA académique demande que le SNES-FSU mène une campagne nationale sur les indemnités d'examens : rappel des textes existants, interventions auprès du Ministère/du SIEC/des DEC notamment sur la rémunération de la correction de l'épreuve « écrite » de sciences, de l'oral du DNB.

Retraités

Les retraités subissent dès janvier 2018 une nouvelle dégradation de leur pouvoir d'achat avec le cumul de l'augmentation de 25% de la CSG et celle des complémentaires santé, sans compter les augmentations générales. Ils financent ce qui est présenté comme une amélioration du pouvoir d'achat des seuls salariés du privé dont la couverture des besoins par la Sécurité Sociale est par ailleurs gravement menacée. Dans le cadre des initiatives du groupe des 9, le SNES-FSU poursuit la mobilisation par la collecte des cartes de vœux revendicatives adressées au Président Macron qui seront déposées dans les préfetures fin janvier. Il apporte son soutien à la grève intersyndicale de l'ensemble des personnels des EHPAD le 30 janvier et appelle à participer aux rassemblements ou manifestations organisés.

Il se félicite des avancées obtenues au HCFEA grâce aux forces rassemblées par les représentants des 9, notamment avec l'abandon du financement privé de la perte d'autonomie et la reconnaissance de la nécessité d'un service public de l'autonomie

En Ile de France, le SNES-FSU appelle à signer largement la pétition intersyndicale revendiquant une diminution des tarifs des transports pour tous les retraités afin de soutenir la délégation auprès de la direction du STIF fin janvier, avant d'autres démarches.